

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffé municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du syndic

### Comptes communaux 1999

Les comptes communaux pour 1999 qui ont été récemment approuvés par le Conseil communal, présentent un excédent de produits de **Fr. 1'711'567.-**. Ce résultat positif est en constante diminution depuis 1997, où il était encore de **Fr. 4'354'264.-**.

Cette évolution est due d'une part à une baisse des recettes fiscales, et d'autre part à une augmentation des charges. Le produit des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques a passé de **Fr. 13'242'975.-** en 1997 à **Fr. 11'852'464.-** en 1999. Quant aux charges, elles étaient de **Fr. 15'756'122.-** pour la première de ces années, et de **Fr. 18'245'983.-** pour la seconde.

Cette forte augmentation est due pour **Fr. 633'946.-** à l'accroissement des remboursements et des participations de la Commune à des dépenses cantonales ou intercommunales, pour **Fr. 300'000.-** à des adaptations de salaires et de charges sociales du corps enseignant primaire décidées par le canton, à l'acquisition de véhicules de voirie et à l'adaptation de l'informatique communale à l'an 2000. A cela viennent encore s'ajouter des honoraires d'ingénieurs et d'architectes consécutifs à la réfection de l'Auberge communale, au projet de bâtiment pour le service du feu et aux aménagements des collecteurs d'eaux usées et du réseau routier. Nous espérons que la reprise conjoncturelle engendrera une amélioration des recettes fiscales, car nous savons déjà que l'année prochaine, le fond de péréquation horizontale, accepté en votation populaire le 21 mai dernier, va coûter plus d'un million de francs à notre Commune. De plus, nous n'avons à ce jour aucune indication de la part du Conseil d'Etat sur les incidences financières pour la Commune, découlant de l'introduction du premier train de mesures EtaCom au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

### Feu bactérien

Il s'agit d'une bactérie qui parasite certaines espèces fruitières, en particulier les cognassiers, les poiriers et les pomiers ainsi que des plantes d'ornement notamment les cotonéasters, les sorbiers, les aubépines et les buissons ardents. Des foyers d'infection ont été découverts l'année dernière à la Côte, ce printemps à Epalinges et tout récemment dans notre Commune. La transmission de la bactérie d'une plante malade à une plante saine est faite par l'homme, les oiseaux et les insectes. Les plantes malades sont aisément reconnaissables au flétrissement et au noircissement des inflorescences. On observe également ces symptômes sur les rameaux annuels qui flétrissent et qui noircissent dans leur partie terminale où l'on remarque des écoulements de liquide.

A l'heure actuelle, on ne dispose d'aucun moyen de lutte efficace contre cette maladie. C'est la raison pour laquelle, des mesures prophylactiques ont été édictées tant sur le plan fédéral que cantonal. Aux nombres de celles-ci, figure l'éradication des plantes malades. C'est ainsi que tous les jardins privés sur le territoire du Mont recevront la visite d'employés communaux munis d'une autorisation écrite pour effectuer des contrôles phytosanitaires et recenser la présence de plantes hôtes reconnues très sensibles. Celles qui seront parasitées devront être arrachées. Ce travail sera probablement confié à des professionnels et n'entraînera aucune dépense pour les propriétaires des plantes arrachées. Seul leur remplacement par des essences résistantes à cette maladie sera à la charge des propriétaires concernés.

### Mamans de jour

Dans le dernier numéro des Quatre Coins, j'ai lancé un appel pour le recrutement de mamans de jour. Des changements vont intervenir à la suite du départ pour l'étranger, à la fin août, de notre coordinatrice Madame Barbara Robert. Son mari travaille dans une

multinationale qui l'envoie pour quelques années en Turquie. Au nom du Service d'aide à la famille, je tiens à remercier très chaleureusement Mme Robert pour tout ce qu'elle a fait pour développer le réseau en trouvant de nouvelles mamans de jour.

Afin d'assurer la continuité nous avons demandé à Madame Mireille Fitzé, coordinatrice du réseau de mamans de jour d'Echallens et environs, de prendre la relève. Ce réseau a été créé sur les mêmes bases que le nôtre. Il est un peu plus grand et de ce fait mieux à même d'offrir certaines prestations aux mamans de jour. A partir du 15 août prochain, Mme Fitzé pourra être atteinte à St-Barthélemy (tél. 882 53 02). Dans l'immédiat, il n'y aura aucun changement pour les familles d'accueil et les parents placeurs dans le réseau Le Mont - Cugy - Morrens - Bretigny - Froideville. Chaque famille concernée recevra en temps voulu une information de la part de Mme Robert.

Quant aux bénévoles, la nouvelle coordinatrice sera Mme Anne-Lise Zingre, préposée AVS au Mont, qui assumera cette fonction dès le mois d'août.

*D. Grosclaude, Syndic*

## Reflets du Législatif

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le Conseil communal a tenu séance le **lundi 26 juin 2000**, à 20h 15.

59 membres sur 70 étaient présents.

### Rapport de la Municipalité sur la gestion 1999

La Municipalité rédige chaque année un rapport sur la gestion de l'Administration communale. Le document en question énumère les effectifs du personnel communal dans les différents dicastères, ainsi que les tâches et activités dévolues à tous les services

communaux, y compris le secrétariat de la Direction des écoles. L'ensemble du personnel représente 42 personnes.

Le 3 mai 2000, la Commission de gestion, composée de 7 membres, a procédé à la traditionnelle visite des Services communaux, à savoir: Administration et finances/Assurances sociales – Bâtiments – Aménagement du territoire/Police des constructions et Protection de l'environnement – Domaines et forêts – Police, service du feu et protection civile. Le dicastère de l'Instruction publique et cultes a été visité le 21 mars 2000 par une délégation de 5 membres de ladite commission. Six autres séances ont été nécessaires afin de mener à bien l'inspection de tous les secteurs de l'Administration communale.

A l'unanimité, le Conseil communal a approuvé le Rapport de la Municipalité, celui de la Commission de gestion, ainsi que les réponses de l'Exécutif.

### Comptes communaux de l'exercice 1999

Les comptes communaux de l'exercice 1999 laissent apparaître un excédent de recettes de **Fr. 1'711'567.50**. Bien que la situation financière de notre Commune soit favorable, il faut relever que de gros engagements financiers ont été votés (exemple: aménagements routiers à la route de Cugy (RC 501) et dans le secteur des chemins du Pâquis et de Chantemerle, participation à la rénovation du Palais de Beaulieu); ceux-ci vont grever lourdement la trésorerie communale. De plus, dans le cadre de la péréquation entre les communes, engendrée par EtaCom, un premier train de mesures va entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001, ce qui entraînera de nouvelles charges pour notre Commune. Les Autorités se montrent vigilantes et prudentes au sujet de l'évolution dans le domaine des finances.

Le Législatif a unanimement accepté les Comptes communaux, tels que présentés par la Municipalité, ainsi que le Rapport de la Commission des finances et les réponses de l'Exécutif communal.

### Construction d'un bâtiment destiné au Service du feu

Depuis longtemps, les Autorités cherchaient une solution pour regrouper l'ensemble des véhicules et du matériel du Service du feu dans le même bâtiment car, actuellement, ceux-ci sont disséminés à plusieurs endroits dans la commune. Cette situation complique singulièrement les activités, l'efficacité et l'organisation du Corps des sapeurs-pompiers.

Il a été décidé de construire un bâtiment en bordure de la route du Jorat, en lieu et place de l'ancien battoir, qui est maintenant voué à l'abandon.

Le volume de la nouvelle construction donne l'image de deux immeubles dif-

férents dont l'ensemble s'intègre bien dans le site choisi et à la pente du terrain. Ce complexe, qui est destiné principalement au Service du feu, comprendra une salle polyvalente, indépendante de l'activité des pompiers. Celle-ci comblera en partie les futurs besoins de locaux de la Commune.

A l'unanimité, le Conseil communal a accordé à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de construction et a octroyé un crédit de **Fr. 3'100'000.-** pour cette réalisation, sous réserve d'une décision ultérieure pour le revêtement des façades extérieures, lequel est prévu en bois dans le projet. La Commission formule de sérieux doutes quant à l'évolution et à la résistance de cette matière dans le temps.

### Droit de superficie en faveur de la Société de Pétanque du Mont

La Société de Pétanque du Mont construit actuellement un bâtiment et des pistes de pétanque intérieures et extérieures, aux abords de la halle de tennis, sur l'Esplanade du Châtaignier. Les travaux arrivent bientôt à terme.

Un droit de superficie devant être établi pour une durée minimum de trente ans, dès son inscription au Registre foncier, le Conseil communal a décidé d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'octroyer un droit de superficie gratuit en faveur de la Société de Pétanque du Mont, dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2030.

### Naturalisations.

A la suite de la lecture des rapports rédigés par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne aux personnes suivantes:

- Mme Joëlle PEREGO et M. Grégory PEREGO, son fils, domiciliés à la rte de Lausanne 85, par 53 OUI contre 6 NON;
- M. Pierre PEREGO, habitant à la rte de Lausanne 85, par 55 OUI contre 4 NON;
- Mlle Hélène LARDIER, domiciliée au ch. de Chantemerle 11, par 53 OUI contre 6 NON;
- Mlle Anne AUTRET, résidant à la rte de la Blécherette 99, par 53 OUI contre 6 NON.

### Comportement inadmissible d'une Conseillère communale

Lors d'une audition de candidats à la naturalisation, une Conseillère communale a, pour des motifs futiles, quitté la séance. Le quorum n'étant plus atteint, les candidats ont dû être convoqués une deuxième fois.

Le Président a fustigé ce comportement inadmissible et a rencontré les gens en

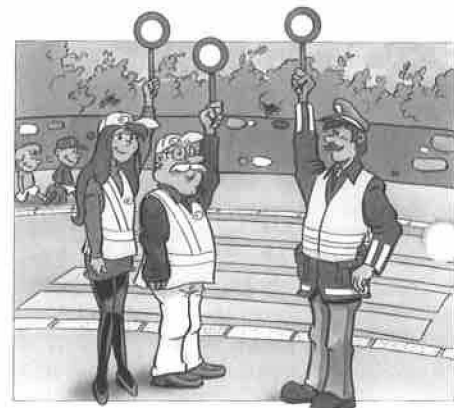
question pour leur présenter les excuses et les regrets du corps délibérant.

Quelques conseillers ont également vertement tancé l'intéressée pour son attitude qui jette le discrédit sur les Autorités.

Le secrétaire:  
G. Magnenat

## Police municipale

### Recrutement de patrouilleurs scolaires



Aujourd'hui, le trafic est très dense et pour beaucoup d'enfants, il est difficile de traverser la route. Si les patrouilleurs scolaires n'existaient pas, il y aurait certainement beaucoup plus d'accidents à proximité des établissements scolaires. En tant que patrouilleur, vous fournissez une importante contribution à la sécurité des enfants et des autres piétons. Par conséquent, la Police municipale réitère sa demande, pour la troisième fois en l'espace de 8 mois, de faire appel à des candidats désireux d'assumer cette tâche. Si, pour assurer ce service, un seul patrouilleur est nécessaire par passage, l'effectif est néanmoins primordial pour assurer cette tâche durant toute l'année scolaire. Il est conseillé de pouvoir compter sur 6 personnes afin de garantir un bon tournus (vacances-congés-maladie). Jusqu'à ce jour, deux personnes se sont annoncées. C'est peu et même nettement insuffisant si l'on tient compte des demandes que nous recevons chaque année de parents soucieux de la sécurité de leurs enfants sur le chemin de l'école. Cette demande ne s'adresse pas uniquement aux parents qui ont des enfants en âge de scolarité. Il concerne également les retraités qui ont plus de facilité à intercaler cette fonction dans leurs activités. Il s'agit d'un travail rémunéré et ceux qui l'accomplissent reçoivent préalablement une formation dispensée par le personnel de la prévention routière de la Gendarmerie vaudoise.

**Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Commissaire R. Leder au n° de tél. 652 73 22.**





La Maison d'enfants « La Feuillère »

Photo: Archives de La Feuillère

## De nos institutions

### La Feuillère 1975-2000 25 ans déjà !

La Maison d'enfants « La Feuillère » est une grande bâtisse que l'on aperçoit en amont du chemin de la Viane. Elle accueille aujourd'hui vingt-deux enfants, filles et garçons âgés de 5 à 18 ans, tous normalement scolarisés au Mont. Un important travail d'adaptation s'y fait afin que chaque enfant puisse faire les rattrapages nécessaires pour l'accès à un bon niveau scolaire; on notera par exemple plusieurs cas d'enfants en classe d'enseignement spécialisé ayant pu progresser jusqu'en primaire supérieure et au-delà.

Toute la structure d'encadrement est fondée sur les compétences et la collaboration réunies du personnel et des réseaux de prise en charge spécialisés. Depuis 1975, ce ne sont pas moins de cent septante situations qui ont été suivies à court et à long terme par M. et Mme Leuthold et l'équipe éducative qui, ensemble, ont donné à La Feuillère un accueil chaleureux et professionnel.

En effet, le 15 juillet 1975 Jean-Louis et Viviane Leuthold, leurs quatre enfants ainsi que onze enfants qu'ils ont accueillis dans le cadre de leur profession d'éducateurs spécialisés, sont arrivés à « La Feuillère ». Que de patience et d'encouragements n'ont-ils pas prodigués au cours de ces années, avec endurance et ténacité, aidant les jeunes à comprendre que tout n'est pas perdu pour eux, tantôt avec objectivité, tantôt au prix d'une grande volonté.

Au cours d'une manifestation anniversaire organisée en hommage à ce jubilé le couple Leuthold, à l'honneur, a été chaleureusement félicité pour son engagement au long de ces années. Les

« Anciens » ont tenu ici à témoigner leur gratitude et leurs messages à M. et Mme Leuthold pour la suite de leurs activités.

En attendant une journée Portes Ouvertes en automne, l'image de « La Feuillère » témoigne de son évolution et son enracinement dans le territoire du Mont, lequel a su l'accueillir et la soutenir, ainsi que ses résidents.

*Les Anciens*

## De nos écoles

Le Secrétariat des Ecoles sera fermé dès le lundi 24 juillet et rouvrira ses portes le lundi 21 août à 8 heures.

La rentrée scolaire aura lieu le 28 août l'après-midi.

*La Direction*

## Paroisse réformée

### Accueil

Nous accueillons dans la paroisse dès le 1<sup>er</sup> juillet 2000 le pasteur et sa famille Jean-Denis, Claudia Roquet et leurs deux fils, Hervé 10 ans et Simon 8 ans qui habiteront Cugy.

Bienvenue donc parmi nous ! Et au plaisir de faire plus ample connaissance.

A cette occasion, nous remercions encore chaleureusement Guy et Denise Chautems pour tout ce qu'ils nous ont apporté pendant les années de leur ministère au Mont. Nous sommes heureux de pouvoir les croiser encore souvent dans la commune !

## Pièce de théâtre en 5 actes

« La grande débrouille » par la troupe Etincelle, le 24 septembre à 19 heures à l'Eglise du Mont.

Les amateurs d'Etincelle espèrent que la représentation bousculera certaines idées un peu trop reçues et préconçues. C'est vrai, après tout : Adam, Eve, le fruit, est-ce vraiment de l'histoire connue ? Est-ce seulement de l'histoire ancienne ?

- Acte I : création et découverte
- Acte II : la tentation
- Acte III : retour de chute
- Acte IV : le fratricide
- Acte V : l'invitation

## Voyage en Israël

Du 15 au 29 octobre 2000 avec Guy et Denise Chautems ainsi que Willy et Noëlle Favre,

« Parcourir Israël,  
c'est ouvrir une Bible de terre » !

C'est pourquoi, durant ce voyage, nous allons – Bible en mains – marcher sur les pas des patriarches et sur ceux de Jésus ! Nous voulons aussi vivre une vie communautaire de qualité. Le soir, un temps de louange, de prière et d'écoute de la Parole de Dieu nous unira autour de la personne du Christ, dans la présence de Dieu.

### Programme :

- **Dimanche 15 octobre :**  
Genève – Tel Aviv – Natanya
- **Lundi 16 octobre :**  
Natanya – Carmel – Akko – Ginossar
- **Mardi 17 octobre :**  
Safed – Golan – Tibériade



Le pasteur J.-D. Roquet et sa famille

Photo: La Paroisse

- Mercredi 18 octobre:  
Lac de Tibériade
- Jeudi 19 octobre:  
Nazareth – Sachné – Tibériade
- Vendredi 20 octobre:  
Tibériade – Jéricho – Jérusalem
- Samedi 21 octobre: Jérusalem
- Dimanche 22 octobre:  
Béthléhem – Jérusalem
- Lundi 23 octobre: Jérusalem
- Mardi 24 octobre:  
Jérusalem – Mer Morte – Neguev
- Mercredi 25 octobre:  
Ein Avdat – Timna – Eilat
- Jeudi 26 octobre: Eilat – Taba – Sinaï
- Vendredi 27 octobre: Sinaï – Eilat
- Samedi 28 octobre: Eilat
- Dimanche 29 octobre:  
Eilat – Tel Aviv – Genève

Prix par personne: Fr. 3'290.–

**Pour plus de renseignements:**  
M. et Mme Chautems au 653 72 39

## Journée de catéchisme 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

Nous nous sommes réunis pour vivre la Pâque. Pour fêter cet événement, nous avons, grâce à l'aide de plusieurs personnes de la commune, rôti un agneau entier devant la Maison de paroisse. Après une matinée bien remplie par la préparation du menu et, suite à l'explication par Madame Chantal Allemand de la symbolique de ce repas pris par les Hébreux avant de quitter l'Egypte et célébré par Jésus avant sa crucifixion, nous avons tous pu apprécier et goûter le résultat du travail accompli.

Merci à chacun de sa bonne participation.

*Pour la paroisse  
Chantal Romy*



Journée de catéchisme de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année



M. Willy Obrist

Photo: Famille Obrist

## Nos jubilaires

### 90 ans

La Paix du Soir avait un air de fête ce vendredi 19 mai pour retrouver son nonagénaire, **M. Willy Obrist**, né à Bregg, le 20 mai 1910.

Aux côtés de son épouse, de sa fille, son gendre, M. D. Grosclaude, directeur de l'établissement et syndic de la commune, aux côtés également des résidents et du personnel, M. Obrist a soufflé avec émotion les bougies de son gâteau d'anniversaire.

Depuis tout jeune, M. Obrist a la passion des voitures. Le choix d'un métier ne pose aucun problème pour lui: il devient mécanicien sur autos. Après quatre ans d'apprentissage dans le garage de son cousin en Suisse allemande, il travaille une année dans l'usine VW à Wolfsburg, en Allemagne.

Il ouvre ensuite un garage VW à Bellevaux, secondé par son épouse.

« C'est un métier qu'il fallait faire avec le cœur » confie-t-il, en pensant à toutes ces années de travail au service d'une clientèle exigeante.

Puis vient le temps de la retraite, passé dans le chalet de Manloud et celui des balades en forêt, en compagnie d'Ina, sa chienne fidèle.

Nous lui souhaitons le plaisir de suivre encore de nombreuses courses d'automobiles à la télévision, et de passer des jours paisibles à « La Paix du Soir ».

*Monique Ramuz*

## Le conseil du vétérinaire

### Élévation de la température chez le chat

Face à une élévation de la température corporelle (température rectale supérieure à 39,2° C), il y a lieu de distinguer la fièvre de l'hyperthermie.

L'hyperthermie est la conséquence d'une activité musculaire accrue, due à une excitation, un épuisement physique ou des accès convulsifs, d'une élévation de la température ambiante ou d'une accélération du métabolisme.

Il arrive que certains chats normaux aient systématiquement une hyperthermie chez le vétérinaire. Leur température corporelle devrait être mesurée au domicile durant les périodes de repos, afin de déterminer si une fièvre est présente ou non.

Chez le chat, un état fébrile est le plus souvent associé à une maladie infectieuse. De nombreuses fièvres félines sont dues à des agents transmissibles, par exemple lorsque l'animal est exposé à d'autres chats, à des excréments ou à des ectoparasites. En outre, des agents infectieux peuvent être transmis non seulement par des congénères, mais également par d'autres animaux ou membres de la famille.

Anorexie, dépression, hyperpnée (halètement), répugnance à bouger et raideur des muscles ou des articulations sont des manifestations non spécifiques communément observées chez le chat fébrile.

En conclusion, lorsqu'un chat a une élévation de la température corporelle, il faut vérifier s'il s'agit d'un hyperthermie et y remédier (calme, repos, fraîcheur, etc.).

Par contre, en cas de fièvre, il est préférable de consulter un vétérinaire afin d'établir un diagnostic précis et donner le traitement approprié.

*Dr L. Walter*

Photo: Archives de la Paroisse

## A savoir



### « Mi-Eté » des Planches 2000

#### Avez-vous retenu la date ?

Les « Planzoillons » se réjouissent de vous accueillir **le dimanche 27 août 2000, au manège des Buchilles.**

Nous vous attendons à 10 heures au Collège des Planches pour planter ensemble « l'arbre du millénaire » que nous désirons offrir à notre quartier. L'Union Instrumentale du Mont et l'Echo des Bois participeront à notre fête.

Ensuite, déplacement individuel vers la cantine du manège.

- Dans la cantine, pour vous régaler, les cuisiniers auront préparé un rôti à la broche. De plus, vous trouverez des stands de saucisses et de pâtisseries.
- De nombreux jeux pour petits et grands, un concours de « Tronçonneuse à pédales ».
- Grande Tombola et tombola spéciale. Vous trouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres un tous-ménages vous donnant plus de détails sur le programme des festivités de la « Mi-Eté » des Planches.

Pour le Comité  
Ursula Wyss-Schelker



### Association pour « la création d'une nursery-garderie »

#### Une nursery-garderie, pour qui, pourquoi ?

La famille vaudoise a énormément changé. En effet, depuis 1970, le taux d'activité professionnelle des femmes a progressé de 30 %. Si l'on examine le modèle de familles où la répartition des rôles est « traditionnelle », 4 à 5 femmes sur 10 exercent une activité professionnelle. Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales a aussi largement augmenté (données de 1990).

Il existe actuellement au Mont plusieurs types d'accueil pour la petite enfance :

- Le jardin d'enfants « les Mouflets » qui accueille les enfants âgés de deux ans et demi à l'âge scolaire, pour une courte durée (8h30 à 11h00).
- « L'atelier d'expression » qui prend en charge des enfants du même âge que le jardin d'enfants, la durée d'accueil est également restreinte.

Bien que le rôle de ces deux structures soit capital, leurs horaires d'ouverture ne sont en rien calculé sur ceux des

parents qui travaillent, même à temps partiel.

Enfin :

- Le « Réseau des mamans de jour ». Ce mode d'accueil familial permet la prise en charge des enfants dès la fin du congé maternité et offre aux parents la possibilité de concilier les horaires professionnels et la vie de famille.

Malheureusement le nombre de mamans de jour disponibles est insuffisant.

Ces diverses structures d'accueil doivent être complétées par d'autres offres de garde. Il s'agit de répondre aux besoins actuels. « La nursery-garderie » en fait partie et c'est pourquoi l'Association continue son action.

Le Comité de l'Association

## De nos sociétés



### Union Instrumentale

Instaurée en automne 1999, la journée « choucroute » du dimanche 31 octobre a rencontré un écho favorable et connu un réel succès. Le Comité de la Société ayant décidé de récidiver, nous avons donc le plaisir d'inviter la population du Mont, parents et amis de la musique, à participer à la manifestation que nous organisons à la cantine du Châtaignier, **le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2000.**

Concert-apéritif dès 10h30, puis repas qui vous permettra de déguster une savoureuse choucroute garnie, à volonté, pour le prix de Fr. 20.-, boissons non comprises (tarif préférentiel pour les juniors et gratuité jusqu'à 12 ans).

Pour nous en faciliter l'organisation, nous vous invitons à vous inscrire, au moyen du bulletin ci-dessous.

Nous saisissons cette occasion pour vous informer que notre Directeur, M. Gérard Boudry, quittera le pupitre à fin août, ayant été retenu, parmi de nombreux candidats, pour reprendre la direction de la Landwehr de Genève. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, nous confierons la baguette et la direction musicale de la Société à M. Jean-Daniel Correvon, né en 1974, domicilié à l'Abergement. Nous lui souhaitons la bienvenue et osons espérer qu'il trouvera, au sein de notre Société et parmi la population montaine, de nouvelles satisfactions et le plaisir de pratiquer son art pour l'avenir de la Société.

Notre objectif étant d'étoffer les rangs de notre Ecole de musique, nous rappelons que tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. P.-A. Witzig, président, au 881 59 56.

**Le Corps de Cadets** de l'Ecole de Musique de la ville de Lausanne invite **La Société Musicale de Vichy (Fr).**

Au printemps 1999, le Corps de Cadets de l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne a été reçu, à Vichy, par la société musicale de cette belle ville française. Ce sont des souvenirs inoubliables qui ont été ramenés de France et des amitiés durables se sont créées.

C'est maintenant au tour des lausannois de rendre la pareille, en invitant cette société d'environ 60 exécutants à passer le week-end des 7 et 8 octobre 2000 dans notre région.

La Grande Salle du Mont a été choisie comme centre de rencontre, et un grand concert des deux sociétés est déjà prévu le samedi 7 octobre à 20h00.

Cette manifestation peut paraître bien lointaine encore, mais il n'est jamais trop tôt pour agender un événement incontournable. Qu'on se le dise !

Pour l'Union instrumentale  
C. Frioud

### Bulletin d'inscription à la choucroute de l'Union Instrumentale

Je soussigné inscrit ..... personne(s) au repas et thé dansant du dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Date et signature : \_\_\_\_\_

Veillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais à :  
**Union Instrumentale, case postale 483, 1052 Le Mont**





## FC Le Mont

### Première équipe

Notre **Première équipe évoluera en 3e ligue** la saison prochaine, **dans le groupe 5 (12 équipes)**, dont la composition est la suivante:

- Vignoble Ib, Ecublens, Concordia Lausanne, LUC Football, Lusitano Lausanne, Slavia Lausanne, Lutry II, Le Mont, Prilly, Pully II, Renens II, La Tour-de-Peilz Ib.

Le premier tour de la saison 2000-2001 va bientôt commencer, la préparation de notre Première équipe commence par les matchs amicaux suivants:

- Jeudi 27 juillet à 19h15:  
Le Mont - Ependes
- Samedi 29 juillet à 16h00:  
Le Mont - La Tour-de-Peilz
- Samedi 5 août à 17h00:  
Le Mont - Crissier
- Mardi 8 août: Coupe vaudoise
- Samedi 12 août à 16h00:  
Le Mont - Renens II
- Mardi 15 août à 19h15:  
Le Mont - St-Prex
- Samedi 19 août à 16h00:  
Le Mont - Prilly
- Mardi 22 août à 19h15:  
Le Mont - Tolochenaz ou Cp. vaudoise.

### FC Le Mont section juniors

Le FC Le Mont a fêté du 21 juin 2000 au 25 juin 2000, le 40e anniversaire de sa section juniors.

De nombreuses joutes sportives ont vu s'affronter sur les terrains du Châtaignier près de 40 équipes qui ont su partager la joie et l'amour pour le football pendant 5 jours.

Un **grand et chaleureux merci** à tous ceux qui ont permis la réussite de ce tournoi... Oui, sans votre aide, Commune, jury, cuisinier, mamans, papas, amis et joueurs, la fête n'aurait pas pu être belle et le souvenir déjà gravé dans nos mémoires.

Les saisons passent et de nouvelles joies nous attendent. Autour des terrains on entend très souvent nos entraîneurs crier «lève la tête, donne un coup d'œil, fais ta passe». Ces entraîneurs qui donnent beaucoup de leur temps pour que se perpétue la vie du FC Le Mont, vous attendent, VOUS, les futurs Zidane, Del Piero, ...âgés de 6, 7, 8 et 9 ans ainsi que les camarades de nos joueurs pour la saison 2000-2001.

Toi que la folie du ballon rond anime, viens nous rejoindre et écris-nous à l'adresse suivante:

FC Le Mont  
Section juniors  
Case postale 191  
1052 Le Mont  
ou téléphone-nous au 652 22 87.

*Le Comité juniors du  
FC Le Mont*



## Pétanque du Mont-sur-Lausanne

### Les travaux touchent à leur fin

Comme vous l'avez certainement remarqué en vous promenant au Châtaignier, nos installations de pétanque sont là!!!

Les terrains de jeu intérieurs et extérieurs sont opérationnels, le jeudi 6 juillet 2000 à 22h00, après avoir séparé les pistes, nous avons lancé la première boule; merci à François pour l'éclairage qui nous a permis de faire deux parties pour cette première.

Dès le 24 août 2000 nous serons prêts à vous accueillir tous les jeudis soir à partir de 20h00:

– **Pourquoi seulement le 24 août?** Il nous reste encore quelques travaux à effectuer à l'intérieur: WC, bureau et buvette.

– En ce qui concerne l'extérieur, c'est cet automne que nous arboriserons et engazonnerons les zones de verdure.

### Découverte de nos installations

En attendant l'inauguration officielle fixée au samedi 28 avril 2001, nous vous invitons à venir partager le verre de l'amitié le **samedi 23 septembre 2000 à 11h00** au Châtaignier, vous aurez la possibilité de tester nos terrains, et pour celles et ceux qui le désirent, nous organisons une petite restauration à midi: raclette, saucis-ses, etc...

Alors, venez nombreux passer un agréable moment en notre compagnie.

*Le Comité*



## Société de tir du Châtaignier

Le 1<sup>er</sup> avril, dix tireurs de notre société répartis en deux groupes ont participé au tir du Général Guisan au stand de Volson à Pully. Cette forte participation a enchanté notre chef des tirs qui encourage déjà tous les tireurs du Mont à s'inscrire pour la version 2001.

Le 29 avril, au stand du Châtaignier, se déroula le tir du championnat suisse de groupes organisé par notre société. 54 tireurs ont participé à cette journée et la moisson fut bonne avec 30 tireurs ayant obtenu la distinction au tir pour le concours individuel. Ont brillamment défendu nos couleurs:

- J.-M. Petermann avec 72 pts suivi de S. L. Schnyder avec 70 pts sur un total de 75 pts.

Le 27 mai, date du tir en campagne organisé par notre comité avec la précieuse collaboration des AG de Cugy que nous remercions chaleureusement,

ce sont 66 tireurs qui, dans l'amitié, ont participé à ce tir et ce ne sont pas moins de 52 distinctions qui ont été remportées. Félicitations à tous pour ce formidable résultat.

Le samedi 17 juin, en l'honneur du tir du 175<sup>e</sup> de la Société vaudoise des carabiniers, nous nous sommes rendus à Bière avec huit fines gâchettes. Une belle journée nous y attendait, remplie de soleil et des rencontres amicales, dans l'échange de nos résultats de tirs marqués par la fatigue du départ matinal.

C'est le jeudi 29 juin que la Société du Châtaignier, avec une délégation de 10 tireurs, participait au tir fédéral 2000 à Bière, sous la conduite de notre chef des tirs qui fut fort satisfait des résultats de tous, chacun ayant obtenu la distinction.

Toutes ces activités nous rappellent que déjà, nous sommes à la deuxième période de notre saison de tir et nous profitons de vous rappeler les séances de tir à venir.

### Programme obligatoire à 300 m.:

Le jeudi 24 août 2000 de 17h00 à 19h00.

Se munir des livrets de tir et de service et de la feuille d'invitation à accomplir le tir obligatoire.

### Entraînements et tirs à prix:

Le jeudi 31 août 2000 de 17h30 à 19h00.

Le samedi 2 septembre 2000 de 9h30 à 11h30.

### Tir de clôture (tir avec mousqueton):

Le jeudi 14 septembre 2000 de 17h30 à 19h00.

Nos activités sont ouvertes à tous, prenez part aux activités de tir dans la société de votre village, faites-nous le plaisir de vous faire plaisir. Profitez de votre visite en stand pour vous inscrire en qualité d'ami du tir du Châtaignier, vous pouvez aussi demander votre inscription auprès du président, M. Chardonnens, case postale 10, 1052 Le Mont, tél. 653 79 55.

*A bientôt  
M. Chardonnens, président*

## Prochain journal

### Parution

Fin septembre 2000.

### Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution,  
**Merci de respecter le délai.**

### Rédaction

**Greffe municipal**  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. (021) 652 01 50  
Fax (021) 653 64 29

# TORRÉE DU 2 AOÛT 2000

• Dès 19h30, dans la braise du feu du 1<sup>er</sup> août, seront

cuits les délicieux saucissons vaudois, accompagnés de salades variées.

★ TORRÉE DU 2 AOÛT 2000 ★

cuits les délicieux saucissons vaudois, accompagnés de salades variées.

• Dès 19h30, dans la braise du feu du 1<sup>er</sup> août, seront



**B U V E T T E**

**VENEZ  
NOMBREUX**

**!!!**

**AMITIÉS**

*Votre  
Société de  
Développement*

**T O R R E E**

**M U S I Q U E**

★ TORRÉE DU 2 AOÛT 2000 ★

TORRÉE DU 2 AOÛT 2000

INVITATION:

# FÊTE NATIONALE

La Municipalité du Mont et la Société de Développement  
VOUS ATTENDENT POUR CÉLÉBRER **LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2000**

## Programme

20h15 **SONNERIE DES CLOCHES:**  
*Rassemblement sur la place de l'église*

20h30 **CORTÈGE AUX FLAMBEAUX** et en  
*musique pour rejoindre la place du  
Châtaignier*

### **COMPOSITION DU CORTÈGE:**

1. Union Instrumentale
2. Police – Bannière communale
3. Autorités
4. Population – Enfants avec flambeaux

### **PARCOURS:**

- Allée de l'Eglise
- Chemin des Neuf-Fontaines
- Chemin du Châtaignier
- Place du Châtaignier

21h00 **CÉRÉMONIE OFFICIELLE:**

1. Union Instrumentale
2. **Allocution officielle par  
M. André GASSER,**  
*Président du Grand Conseil Vaudois*
3. Message de l'Eglise
4. Cantique suisse chanté par  
l'Assemblée

# FEU TRADITIONNEL

## CONCERT DE L'UNION INSTRUMENTALE

GYM. FOOT  
MUSIQUE  
BUVETTE

**ORGANISATION:**  
**Société de Développement**  
**FSG Le Mont**  
**FC Le Mont**

